



Syndicat Sud CT Région Occitanie

Hôtel de Région

22, boulevard du maréchal Juin

31406 Toulouse Cedex 9

/201 avenue de la Pompignane

34064 Montpellier cedex 2

Syndicat-sudct@laregion.fr

Occitanie, le 09 avril 2026

LETTRE OUVERTE A LA PRESIDENTE DE REGION MME CAROLE DELGA ALERTE SITUATION DES AGENT.E.S FACE A LA CRISE DES CARBURANTS

Madame la Présidente de Région,

L'agression militaire des États-Unis et d'Israël contre l'Iran a déclenché un choc pétrolier dont les effets se font directement ressentir sur notre niveau de vie. Ainsi, nous sommes interpellé.e.s par des agent.e.s concernant leur situation financière une nouvelle fois dégradée, en lien avec l'augmentation des coûts du carburant et donc des frais domicile-travail, dans un contexte général de reprise de l'inflation (+2.5% en mars).

Nous avons déjà alerté en mars 2022, après avoir sondé les agent.e.s de la collectivité confronté.e.s à l'augmentation des prix de l'électricité, du gaz, et surtout des carburants.

Comme en 2022, la situation devient critique pour les agent.e.s qui nous saisissent, alors même que les compagnies pétrolières amassent en France en moyenne 11,6 millions d'euros de plus par jour depuis le début de la crise.

Pour qu'aller travailler ne coûte pas encore plus cher, il nous faut des mesures d'urgence.

En 2022, nous vous avons proposé plusieurs pistes de solutions organisationnelles susceptibles de soulager les agent.e.s.

Vous n'en avez retenu aucune, mais il nous semble utile de les proposer à nouveau et de demander que la collectivité s'engage cette fois-ci dans des **propositions concrètes**:

- **Réorganiser temporairement le travail et assouplir les horaires de travail**, pour faciliter les co-voiturages pour les agent.e.s qui le souhaitent ;
- **Autoriser, en tant qu'autorité organisatrice des transports, les agent.e.s à utiliser les services de transports scolaires au moins de manière exceptionnelle**, ce qui permettrait également de diminuer le bilan carbone des personnels ;
- **Agir en tant qu'autorité responsable des transports ferroviaires régionaux sur la qualité du service rendu aux voyageurs**, afin de permettre aux agent.e.s qui le peuvent de venir travailler en train sans en être pénalisé.e.s.

- **Mettre en place une bourse d'échanges des postes à niveau équivalent dans les lycées, y compris pour les agent.e.s contractuel.le.s, afin de permettre un rapprochement des agent.e.s de leur lieu d'habitation ;**
- **Augmenter temporairement le nombre de jours de télétravail ;**
- **Interdire les coupures journalières qui contraignent les agent.e.s à rentrer chez elleux entre deux temps de service** (cette situation existerait au Lycée de Font Romeu), car cela entraîne une multiplication des trajets domicile-travail.

Sur le plan financier, nous continuons bien évidemment de revendiquer :

- **Des taux de promotion en agent.e de maîtrise plus élevés**
- **Le passage à 100% des ratios pour les avancements de grade**, afin de permettre une progression de carrière plus rapide et une véritable reconnaissance du travail accompli, notamment pour les métiers les plus féminisés qui sont les plus mal rémunérés ;
- **Le respect des engagements pris en 2017 sur le RIFSEEP**, mais aussi l'éligibilité des sujétions financières aux ARL et aux ARC (travail le dimanche, agent.e faisant office de...) ou encore, nous l'avons déjà demandé, **la reconnaissance financière la plus élevée pour les agent.e.s du service général ou de la restauration, amené.e.s à exercer des missions secondaires qualifié.e.s** (lingerie, accueil, magasinage...).
- **L'attribution de l'indemnité télétravail.**
- **La prise en charge des frais de stationnement des agent.e.s n'ayant pas accès à un parking gratuit**
- **L'augmentation de la participation employeur aux Titres Restaurants et la mise en place d'une participation au titre de l'action sociale pour les repas pris dans les restaurations scolaires** (c'est possible, le Conseil Départemental du Gers le fait pour les agent.e.s des collègues)
- **L'instauration d'un système d'avance pour les frais de déplacements professionnels**
- **La mise en place d'une solution permettant de différer les remboursements de prêts sociaux accordés par la Commission Actions Sociale**

Nous demandons enfin la mise en place de la prime carburant pour les agent.e.s qui ne pourraient bénéficier d'aucune autre solution pouvant alléger leurs frais, ou d'une aide sociale d'urgence.

Au national, SUD-CT revendique :

- **La hausse de l'IFC (indemnité pour frais de carburant)**
- **La hausse du forfait de déplacement**
- **Une augmentation du point d'indice**
- **Une augmentation de la dotation aux collectivités**
- **Une taxation spécifique des profits des profiteurs de guerre**

Les agent.e.s de la Région Occitanie ont besoin que vous entendiez cette alerte et que des mesures rapides et concrètes soient prises, en concertation avec les organisations syndicales régionales.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout complément et suites à donner à ce courrier.

Veillez recevoir, Madame la Présidente, nos salutations solidaires.

Le porte-parolat du syndicat SUDCT Région Occitanie